



Coronavirus - Covid 19

Déconfinement progressif

Le Conseil National de sécurité s'est réuni ce **24 avril 2020** pour élaborer de manière plus précise les étapes d'un déconfinement. Le processus sera progressif, évolutif et non définitif. Les précédentes directives restent maintenues. N'hésitez pas à consulter le site www.info-coronavirus.be.

A partir du 4 mai 2020



Les bureaux de l'administration communale (population, urbanisme, casier judiciaire) tout comme le CPAS seront uniquement accessibles sur rendez-vous jusqu'au 16 mai 2020 inclus. Les permanences du lundi resteront suspendues jusqu'à nouvel ordre.

L'accueil extrascolaire dans les écoles sera assuré pour tous les enfants. Pour toute demande d'informations : direction@ecoleincourt.be

Les crèches reprendront leur capacité d'accueil normale.

Toutes les activités, manifestations ainsi que les réservations de salles communales sont annulées jusqu'au 30 juin 2020, tout comme les initiatives du CPAS.

Les évènements de masse sont strictement interdits jusqu'au moins le 31 août 2020.

Exceptionnellement, le bulletin communal « Incourt Infos » ne paraîtra pas en juin.

Distribution de masques

La commune poursuit ses efforts pour lutter contre la propagation du Covid-19. Le port du masque même dit de confort jouera un rôle très important dans la stratégie de déconfinement.

La commune d'Incourt a donc pris l'initiative d'offrir un masque à chacun de ses habitants

Si le fournisseur respecte ses engagements, les masques adultes devraient nous être livrés la semaine du 4 mai prochain. Des masques pour enfants seront confectionnés par des couturières bénévoles que nous remercions vivement pour cette remarquable initiative citoyenne.

Pratiquement, chaque famille recevra une enveloppe à domicile contenant les masques (adultes et enfants) ainsi qu'un mode d'emploi.



Réouverture partielle des recyparcs en Brabant wallon : du lundi au vendredi et **uniquement sur rendez-vous via www.inbw.be**

Seuls les déchets verts et les papiers/cartons sont acceptés.

Le port du masque est obligatoire.

Reprise de la collecte des papiers/cartons en porte à porte à partir du 30 avril 2020.

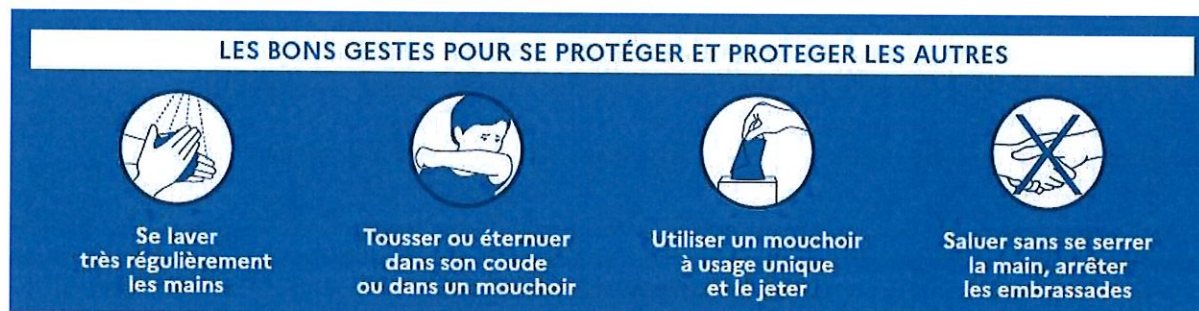


Réouverture progressive des écoles

- ✓ à partir du 18 mai 2020 - Reprise de l'école pour les élèves de 6^{ème} primaire
- ✓ à partir du 25 mai 2020 – Reprise de l'école pour les élèves de 1^{ère} et de 2^{ème} primaire

Le sens civique de chacun et l'esprit de solidarité sont indispensables.

Les gestes barrières tout comme les mesures de distanciation sociale restent les meilleures actions que chacun doit respecter :



Le Directeur général f.f

Séverine BONDIR



Le Bourgmestre,

Léon WALRY

Les membres du Collège communal : Benoît MALEVE, Joseph TORDOIR, Jean-Pierre BEAUMONT, Lucette DEGUELDRE, Echevins - Sophie PARISSÉ, Présidente du CPAS